

TRAIT D'UNION



Le Journal des habitants de CHAUSSOY EPAGNY HAINNEVILLE

N°27 - Janvier 2020



DANS CE NUMÉRO

Le mot du Maire

Page 2

L'école

Page 3

La vie dans notre
commune

Page 4

La vie associative

Page 8

Informations diverses

Page 14

Conseils municipaux

Page 18

Informations utiles

Page 20

VOTRE PROCHAIN NUMÉRO JUIN 2020



LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes vœux pour 2020 dans la santé, le travail et la joie. Avec les conseillers, que chacune et chacun trouve son épanouissement personnel avec sa famille et son entourage.

A la lecture de ce bulletin, vous trouverez les explications des travaux réalisés et financés sans augmentation d'impôts.

2020 « année électorale » : les 15 et 22 mars.

Après avoir été conseiller, 2^e adjoint, 1^{er} adjoint puis maire durant 37 ans, je laisse volontiers ma place à une équipe plus jeune pour gérer la commune.

L'expérience que j'ai vécue durant toutes ces années de mairie fut pour moi très enrichissante. La mission confiée au maire est tellement prenante et intéressante que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Elle exige un investissement total qui a été facilité par le soutien d'équipes compétentes, dévouées et dignes de confiance, aidé par les associations, les enseignantes et les bénévoles.

Je reste persuadé que la nouvelle équipe sera composée d'éléments volontaires, représentatifs de la population de Chaussoy-Epagny-Hainneville et permettra de mener à bien les nouveaux projets qui en émergeront.

Merci à vous tous qui avez participé au mieux-vivre dans la commune au fil des années et à son avenir.

Bonne année et merci à tous.

Le maire
Germain MONTAIGNE



Toute l'équipe enseignante ainsi que les 71 élèves de l'école sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle 2020. Voici une petite rétrospective des projets mis en place depuis le début de l'année scolaire.

La semaine du goût : autour des recettes de contes. La galette du petit chaperon rouge, le pain d'épices de Hansel et Gretel, la soupe de boucle d'or et la pomme de Blanche-Neige. De belles découvertes gustatives partagées entre les classes.



La semaine de la science : Les élèves du CP au CM2 sont allés visiter le Simusanté au CHU d'Amiens. Découverte du milieu médical, du bloc et des techniques opératoires, visite du centre de régulation du SAMU. De belles vocations en perspective !



La galette des rois : Atelier cuisine en classe pour fabriquer les galettes puis les couronnes. La dégustation fut animée par la découverte du roi et de la reine.



ACTION SOCIALE



La veille de Pâques, les enfants accompagnés de leurs parents, se sont retrouvés au terrain de foot pour une chasse aux œufs, suivi d'un petit goûter et d'un chocolat chaud.

Dimanche 17 novembre 2019 :

78 personnes du 3^e âge se sont retrouvées dans la salle des fêtes, bien chauffée et décorée par les membres du Conseil municipal, pour leur repas annuel, cuisiné par Christine et Francis DIZENGREMEL, que nous remercions, ainsi que Mr TROMPETTE pour son animation. Le doyen de l'assistance, Monsieur Jean PINEAU s'est vu remettre une bonne bouteille offerte par la commune. Madame Brigitte LHOMME, conseillère départementale et régionale nous a honoré de sa présence au début du repas.



Dimanche 15 décembre 2019

Spectacle magnifique, écrit et joué par quelques habitants de la commune « les jumelles sauvent Noël ».

Un grand merci à eux pour le temps passé et le travail fourni.

Pour clôturer cet après-midi festif, un goûter fut offert par le Comité des





Fêtes. Merci à cette association.

S'en est suivi la distribution des jouets par le Père Noël.

En ce qui concerne les téléalarmes, 8 personnes en bénéficient dans la commune.

La commune prend en charge 50 % de l'abonnement. Renseignements à la Mairie.

50 chaises ont été achetées pour la salle des fêtes et des volets roulants ont été installés dans les petites salles et cuisine pour un montant de 3 200 euros.

Avant Noël, 37 colis simples et 9 colis doubles ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans.



VOIRIE

pour notre commune.

Mr Sylvain BOULANGER a procédé à l'élagage sur les talus communaux. Quelques propriétaires ont pris cette prestation à leur charge.

L'abribus d'HAINNEVILLE a été refait par Mr Martial PREVOST pour la somme de 4 323 €.

DISTRIBUTION DU FIOUL

La commande groupée de fioul domestique a encore remporté un vif succès, cette année. 25 000 litres commandés. Ce n'est pas moins de 25 foyers qui ont bénéficié d'une belle économie d'environ 100 à 110 € les 1 000 litres.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PLATEAU DE LA NOYE

Quelques chiffres pour situer notre syndicat :

1141 habitants desservis
531 abonnés (clients)
1 installation de production (pompes)
3 réservoirs

100 % de conformité (taux microbiologique)
105 litres d'eau consommés en moyenne par jour
et par habitant
81 % de rendement de réseau.

Il y a quatre ans suite aux résultats du diagnostic réalisé sur le réseau d'eau et en parallèle des fuites à répétition sur le tronçon Lawarde-Mauger/L'Hortoy, la décision a été prise de remplacer environ 2 kms de canalisation. Après un appel d'offre, cinq entreprises ont répondu.

La Compagnie EUROVIA a été finalement retenue pour son rapport qualité prix et sa prestation technique pour un devis de 225 000 € H.T.

Les travaux ont été réalisés dans les mois de Juin et Juillet 2019 avec un soin de minimiser les désagréments pour les usagers.

Le financement se fait avec l'accord de :

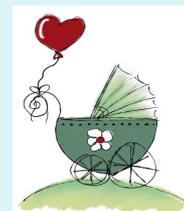
25 % de subvention de l'Etat (DETR)
20 % de subvention de l'Agence de l'eau
55 % d'un prêt à taux 0 % sur 20 ans par l'Agence de l'eau.

Un point sur l'Antenne « ORANGE » qui est installée sur le château d'eau de La Faloise ; celle-ci a été mise en service en Juin 2019 avec une retombée économique supplémentaire pour le syndicat (4 320 € par an).

Pour finir mon propos, la loi « NOTRE » du gouvernement de juillet 2018 oblige les Communautés de Communes à prendre la compétence eau du Syndicat d'eau progressivement ; nous travaillons avec eux dans ce sens.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Simon DANNEEL,
CHAUSSOY, né le 18 juillet
2019

Paul DÉSAVISSE,
HAINNEVILLE, né le 21 décembre
2019

MARIAGE



Yohann BOUVART et Valérie
DEFRETIN, d'EPAGNY le 24
août 2019.

DECES



Louise VANDENBERGH
nouveau-née , le 29 juillet 2019

LIRE ET RELIRE, ENCORE ET ENCORE

Même si l'association « Ruralithèque » regrette que la bibliothèque arrête pour le moment son activité, elle continue à penser que le livre tient une place particulière dans nos vies. Les librairies jouent un rôle irremplaçable mais les bibliothèques contribuent de leur côté à donner envie de lire et de relire, encore et encore.

Tenir une bibliothèque demande une certaine énergie qui ces derniers temps n'a pas trouvé beaucoup de reconnaissance au niveau des habitants. Pourtant, nombre de communes peuvent nous jalouser d'offrir une bibliothèque ouverte à tous et très bien achalandée. En cela, l'association remercie infiniment Jacqueline Pierre qui a su insuffler de la vie à cette bibliothèque depuis 1991. Disposer d'une bibliothèque est un atout indéniable pour la vie de notre village et l'association espère trouver avec la municipalité une solution pour qu'elle puisse reprendre son activité.

En attendant, donner envie de lire, c'est le souhait de deux lectrices, Denise et Claire, qui interviennent dans toutes les classes de l'école, tout au long de l'année scolaire. Vu le succès qu'elles ont dès leur arrivée dans la cour de l'école, elles ont bon espoir que leur souhait se réalise...



PHOTO INSOLITE

Une oie en vadrouille dans mon jardin

CLUB DE L'AMITIE

Bonne année à tous !

Au nom de tous les membres, je remercie la municipalité pour son hébergement et Monsieur le Maire pour son soutien et ses nombreuses visites.

Surtout pour les nouveaux habitants, Je vais vous informer sur les activités du Club de l'amitié.

Nous nous retrouvons, depuis l'année 2008, tous les jeudis, de 14 à 17 heures, dans la salle des fêtes, pour participer à divers jeux, toujours dans la bonne humeur. Nous y fêtons également les anniversaires des uns et des autres, les crêpes à la chandeleur, la galette des rois et les cochonailles à l'arrivée du beaujolais, toujours avec retenue et modération !

Au cours de l'année 2019, nous avons, également, partagé un goûter avec les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignants .Merci encore à eux pour leurs dessins et leurs chants !

Nous sommes, aussi, fiers d'avoir apporté notre contribution au Téléthon 2019 avec l'organisation d'un petit déjeuner à la salle des fêtes ou d'un portage à domicile pour ceux qui le désiraient. Nous avons pu, ainsi, dégager un bénéfice de 275 euros. Merci encore à ceux qui ont participé.

Comme tous les ans, je rappelle que vous êtes cordialement invités, jeunes et moins jeunes, à venir tester nos activités ou partager un goûter, sans pour autant adhérer à notre Club. Je profite de cet encart, pour rappeler que la cotisation annuelle 2020 restera inchangée à 12 euros.



LES VOEUX DE L'ASSOCIATION DES PORTE - PLUMES

Voilà que l'on se retrouve à nouveau pour célébrer le temps qui passe et partager nos vœux pour la nouvelle année. L'association « les Porte - Plumes » et leurs membres ont été encore très investis avec l'organisation de plusieurs actions : bourse aux jouets, loto, grilles de Noël, vente de bulbes et de fleurs, kermesse, participation au téléthon, marché de Noël etc.. Et en juin 2019, s'est concrétisé un projet qui tenait à cœur à l'association, à savoir l'embellissement de la cour de l'école avec la réalisation d'une fresque murale et de marquages au sol.

Assurément 2020 sera tout aussi animée !! Et cela commence avec notre **LOTO** qui se tiendra le **08 février prochain** à la salle des fêtes de Chaussoy où l'on vous attend nombreux.

J'ai envie de remercier les bénévoles de l'association sans qui celle-ci ne pourrait exister. Je sais qu'il n'est pas facile de se libérer, notre vie de famille, notre travail....nous impose de nombreuses obligations.

Je vais conclure avec le plus important « vous souhaiter le meilleur pour les 366 jours à venir », que la santé soit pour chacun et chacune au rendez-vous. Cela semble toujours une banalité répétée d'année en année et pourtant c'est assurément l'essentiel.

ASSOCIATION « FÊTES ET LOISIRS »

AFL CHAUSSOY/EPAGNY/

HAINNEVILLE

*** Le mot du président**

En ce début d'année 2020, au nom de tous les membres de l'association, je souhaite, à toutes et à tous, **une excellente année**. Même si l'actualité sociale n'encourage pas toujours à l'optimisme, que cette nouvelle année puisse vous apporter bonheur et joie ainsi qu'à tous ceux qui vous entourent et qui vous sont chers.

Je sais que tous les membres de l'Association Fêtes et Loisirs qui m'entourent, seront encore mobilisés cette année pour proposer un programme de manifestations capable de vous apporter un peu de détente afin de faire oublier les petits ou les gros tracas de la vie quotidienne.

Cette nouvelle année présente un caractère particulier dans la mesure où nous allons devoir, dans quelques semaines, renouveler notre conseil municipal. C'est une étape importante pour nous puisque ce que nous proposons chaque année est fait en partenariat avec l'équipe municipale et tous les élus qui souhaitent être membres de notre A.F.L.

Je tiens donc à remercier ces élus qui ont œuvré à nos côtés pendant ces six dernières années ainsi que la commune qui nous a fait profiter de ses installations chaque fois que nous en avons eu besoin.

Si je dois formuler un premier vœu pour 2020, c'est de pouvoir continuer à avancer avec la nouvelle équipe municipale pour que tous les efforts que nous avons fournis ces dernières années ne restent pas sans suite.

En dix ans de présidence, j'ai souvent entendu et j'entends encore dire qu'il ne se passe rien dans notre village ; c'est probablement que ces personnes sont souvent absentes ou ne lisent pas nos publications !!!!

J'ai pu me rendre compte également de la difficulté à faire évoluer les mentalités pour apporter du renouveau dans les manifestations et pu constater qu'il est plus difficile de progresser que de régresser.

Durant ces années, j'ai toujours insisté sur l'importance et l'implication des bénévoles quels qu'ils soient et que leur seule récompense, c'est la reconnaissance des personnes pour lesquelles ils s'investissent.

La plus belle des reconnaissances, c'est la participation de ces mêmes personnes aux diverses manifestations organisées durant l'année et malheureusement, je dois faire le constat amer que cette participation est en régression permanente. Nous avons même pris la décision, dans le courant de l'année 2019, d'intéresser quelques villages alentours, où il ne se passe plus rien, à venir participer à nos initiatives.

Le rôle des bénévoles, c'est de s'impliquer dans l'organisation. Or aujourd'hui, il faut reconnaître qu'en dehors de nos fidèles habitués, que je remercie en passant, ce sont ces mêmes bénévoles et leur entourage qui remplissent trop souvent les listes d'inscriptions et font fonctionner la buvette et la restauration.

Si je dois donc formuler un autre vœu, ce serait de retrouver tout au long de l'année des villageois qui comprennent que sans leur présence, les bénévoles finissent par se décourager, comme j'ai pu le ressentir lors du Téléthon 2019.

Le découragement pousse souvent à la résignation avec comme ultime conséquence qu'il ne se passe plus rien dans le village par manque de personnes investies au service de tous.

Je ne remercierai jamais assez les membres qui m'entourent et les quelques villageoises et villageois qui répondent toujours présents.

Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le Mardi 28 janvier 2020 à 20h30 à la mairie, j'invite donc toutes les personnes de bonne volonté à venir nous rejoindre et celles qui pensent qu'il ne se passe rien à venir découvrir notre activité.

* Rétrospective 2019

Le 13 janvier à 16 h : représentation théâtrale dans la salle des fêtes.

La « Compagnie du Prieuré » est venue une nouvelle fois nous présenter un de ses spectacles:

« Une noce » de Anton Tchekhov. Une cinquantaine d'amoureux du théâtre est venue les applaudir en attendant bien sûr, une prochaine représentation.



Le samedi 11 mai : concours de pêche à la truite dans l'étang communal ; cette manifestation a été déjà évoquée dans le précédent journal

Le samedi 22 juin : fête de la Saint-Jean

Cette traditionnelle fête champêtre, si chère à nos plus fidèles villageois, revêtait cette année un caractère particulier puisque nous avons choisi de faire le repas avec «CP rôtisserie» rôtisseur du village et d'animer la soirée avec le groupe «Blood Ties», la famille Charlot, récemment expatriée et





que nous avons retrouvée avec grand plaisir et une certaine émotion pour elle comme pour nous.

La fête, initialement prévue sur le stade, promettait d'être superbe ; malheureusement, par manque d'inscriptions, nous avons dû la déplacer dans la salle des fêtes cela afin de limiter les frais et ne pas être obligé de l'annuler.

Les personnes présentes n'ont en tout cas pas été déçues et, au détour d'une balade au clair de lune, ont pu assister à l'embrasement du feu de Saint-Jean.

Entre le 7 juin et le 7 juillet : retransmission des matches de la coupe du monde de football féminin

Comme pour leurs homologues masculins, nous avons retransmis, sur grand écran, quelques matches de nos «bleues». Bravo pour leur parcours même si tous les fans de foot auraient bien aimé qu'elles aillent au bout de leurs ambitions.

Le dimanche 1^{er} septembre : fête du village

En 2019, nous avons à cœur de rendre ses lettres de noblesse à la fête du village ; après sa délocalisation sur le stade plus ou moins contestée en 2018, nous souhaitons une fête animée à la hauteur de ce qu'elle doit être. Pari réussi avec plusieurs animations payantes ou gratuites, comme un manège enfantin, les vélos burlesques qui ont réjouis les ados comme les adultes, les balades en poneys pour les plus petits et une expo de voitures anciennes prêtes à revenir en 2020, sans oublier les jeux picards sur lesquels tout à chacun a pu exercer son adresse.



Nous avons démontré à ses détracteurs que la fête sur le stade donne des opportunités d'animations qui ne sont pas envisageables dans le village, comme cela se passait auparavant.

La réderie en perte de vitesse comme dans la majorité des communes ne peut plus être l'attraction majeure de cette journée. Mais elle doit rester présente tant que des exposants seront tentés d'y participer.

Le 31 octobre : la fête d'Halloween

Cette année, nous avons maintenu le concours des décorations de maisons, proposé un concours du gâteau le plus « dégueu » visuellement et fait l'impasse sur le concours de déguisements rem-



placé par une série de contes, plus terrifiants les uns que les autres, pour petits, moyens et grands.

C'est la famille De Pooter, rue de l'église qui a remporté le concours de décorations de maisons et Mme Dailly route d'Hainneville, le concours de gâteaux. Les gagnants ont été récompensés par une carte «Illicado» de 20 euros.

Un grand merci à tous les participants d'avoir joué le jeu cette année encore. Il nous faudra néanmoins réfléchir au concept de cette manifestation, globalement en perte de vitesse au niveau de la participation.



Le 30 novembre : Loto annuel

Une fois de plus notre loto a fait salle comble. Environ 170 personnes du village et alentours sont venus se partager plus de 2 000 euros de lots mis en jeu.

Merci à notre partenaire «Terre et Eaux» de nous avoir doté de plusieurs lots et à Monsieur le maire et ses adjoints de nous avoir gratifié du lot majeur de la soirée un Cookéo connecté. Merci également aux autres donateurs qui ont eux aussi contribué à cette réussite, indispensable pour notre trésorerie.

Le rendez vous est déjà pris pour 2020, le dernier samedi de novembre.

Le 6 et 7 décembre : Week-end Téléthon

Comme en 2016, en partenariat avec les autres associations du village et la municipalité, nous avons proposé un programme afin de récolter des fonds dont l'intégralité des bénéficiaires a été reversé à l'AFM Téléthon.

Cela a débuté le dimanche 1^{er} décembre avec le concert que nous a offert la chorale «Les Voix de Noye» dans l'église.

35, c'est le nombre d'entrées réalisées dont le prix était fixé à 5 euros.

20, c'est le nombre de planches vendues le vendredi soir.

61, c'est le nombre de repas enregistrés pour la soirée de clôture.

847 euros, c'est ce que l'AFL a reversé au Téléthon.

1 527 euros, c'est la somme totale récoltée par l'ensemble des associations et reversée au Téléthon.

Un grand remerciement aux quelques personnes du village qui ont accepté notre invitation et ont contribué à la récolte de ces fonds.

Coup de chapeau à Mme SELLIER d'Hainneville qui a décroché la première place du concours de gâteau aux couleurs du téléthon et confectionné gracieusement quelques friandises qui ont été mises en vente pour la bonne cause.

CLUB DE TENNIS – R.A.C.E.H. (RAQUETTE AMICALE CHAUS-SOY-EPAGNY-HAINNEVILLE)

Le club est affilié à la Fédération Française de Tennis et la saison tennistique est fixée d' OCTOBRE à SEPTEMBRE.

Si vous avez envie de jouer au tennis, venez rencontrer Denis PIERRE au 13, rue de la Carrière à EPAGNY. Il vous indiquera les modalités à remplir pour profiter des installations de la commune et pratiquer ce sport ouvert à tous, petits et grands.



RESPONSABLES :

Denis PIERRE
Marie-France DENEUX
Germain MONTAIGNE
Grégory DESSEAUX
Pascal BILLOT

Président Tél. 0322410104
Secrétaire Tél. 0322415239
Trésorier Tél. 0322415028
Compétition Tél. 0322411231
Informatique Tél. 0613050655.

COTISATION ANNUELLE :

Pour les joueurs et joueuses qui veulent pratiquer régulièrement le tennis, la cotisation est inchangée.

Soit : Adulte : 50 € (Le prix de la licence obligatoire incluse étant de 29 €)

Couple : 80 € (Le prix de la licence obligatoire incluse étant de 2 fois 29 €).

COTISATION LOISIRS :

Dans le cas où vous désireriez occasionnellement jouer au tennis avec vos enfants ou des amis, nous vous demanderons une participation de 3 € pour l'occupation d'un court (1H MINIMUM suivant les disponibilités). Les clés des courts sont à prendre chez Mr Denis PIERRE à EPAGNY.

Merci à la Municipalité qui assure la maintenance et l'entretien des installations : 1 salle de sport et 1 court extérieur.

Et **VIVE LE TENNIS.**

INFORMATIONS

ABRIS BUS

Il est rappelé que les abris bus sont conçus pour abriter les enfants et les parents qui attendent les cars scolaires ; personne ne doit utiliser les abris en dehors de ces périodes prévues. Or, il est constaté que les abris sont utilisés par les jeunes qui en font leur lieu de rencontres, laissant ces abris bus dans un état lamentable (canettes, mégots, détérioration du matériel...). Cet état de fait ne peut pas durer ; des mesures seront prises pour que ces abris restent dans un état décent.

Les parents doivent s'inquiéter de l'emploi du temps de leurs enfants lorsqu'ils ne sont pas au domicile familial. Ils restent responsables de leur enfant jusqu'à leur majorité.

Nous serons dans l'obligation de prévenir la gendarmerie pour faire verbaliser tout contrevenant à l'utilisation des abris bus.

Aux jeunes, il est demandé de respecter le patrimoine communal et aux parents d'exercer leur autorité parentale afin que les abris ne soient pas des poubelles.

LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Comme les années précédentes, les jardinières de géraniums ont égayé notre village. Elles étaient bien fournies et colorées mais n'oublions pas les rosiers face à la salle des fêtes qui étaient de toute beauté avec leurs belles roses de couleurs variées et parfumées.

Je tiens à remercier les habitants de la commune qui entretiennent leur devanture, bacs à fleurs et trottoirs. Sachons garder notre village accueillant pour nous-mêmes et les touristes.

Un village agréable est un village où l'on se sent bien.



LES TERRAINS DE BOULES

La réfection des 2 terrains de boules avant la fête du village a coûté **2 300 €** ce qui n'est pas une petite somme mais malheureusement le terrain qui se trouve à l'Eglise a été détérioré dans les jours qui ont suivi par des engins motorisés.

Le terrain de boules n'est pas un circuit de quads ou autres. Respectez les lieux et biens communaux et le travail de chacun. Tous travaux a un coût.

LES TRAVAUX DE RENOVATION

La remise en peinture du balcon de la mairie ainsi que les grilles de la mare a coûté **1 000 €**.

LE MONUMENT AUX MORTS

La rénovation du Monument aux Morts : **4 275 €**

La remise en peinture des grilles : **2 600 €**

L'abattage des sapins : **495 €**

Ce qui fait un coût total de : **7 370 €**

Mais il faut reconnaître que celui-ci en avait bien besoin.

Ce soldat du haut de son monument veille sur notre village avec fierté au soleil levant.



INFORMATIONS DIVERSES



SALLE DES FETES

Lors de manifestations à la salle des fêtes le week-end, évitez d'y garer vos voitures afin de ne pas gêner les cérémonies ou autres.

La pelouse n'est pas un endroit pour les chiens faire leurs crottes ; tenez-les en laisse et surveillez-les. Ce n'est pas agréable pour les enfants qui s'amuse sur cette pelouse.



CONTAINERS

Il a été distribué des containers par la Communauté de Communes Avre Luce Noye, veuillez les utiliser. Si vous prenez vos anciens containers marrons, ne les surchargez pas pour le bien-être du personnel, quelque fois ils ne peuvent les soulever.

Respectez bien le calendrier de ramassage des sacs jaunes ou bleus. S'il y a eu erreur, ne laissez pas vos sacs sur le trottoir pour le passage la semaine suivante. Cela fait désordre dans le village.

DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin de faciliter la distribution de documents par les membres du Conseil Municipal ou le courrier par le facteur, nous vous demandons de bien vouloir noter sur vos boîtes aux lettres : vos noms, prénoms, numéro . Si vous ne possédez pas de boîtes aux lettres, nous vous conseillons d'en mettre une ; cela évitera la perte ou la non distribution de courrier.



RAPPEL AUX NOUVEAUX HABITANTS

Inscrivez-vous en Mairie dès votre arrivée dans la commune ainsi que vos enfants afin de nous faciliter la tâche lors de la préparation des cadeaux de Noël.

ECOLE

On dit qu'il faut respecter la planète alors donnons l'exemple aux enfants. Ne jetez pas vos mégots dans l'abri bus, ni sur le trottoir de l'école ou autre lieu public.



Le recyclage, notre priorité

C'est très chaleureusement que je vous souhaite une bonne et une heureuse année 2020 avec beaucoup de joie auprès de ceux qui vous entourent.

De mon côté, j'espère avoir une récolte de produits à recycler au moins égale à celle des derniers mois. En effet, dans le trait d'union de janvier 2019, j'avais mis un article en expliquant mon opération recyclage que j'organisais depuis quelques mois auprès de mon entourage et que je souhaitais l'étendre aux habitants de notre commune.

Je ne suis pas peu fière du résultat, je remercie les habitués qui me déposent régulièrement leurs déchets à recycler.

Un petit geste qui fait deux bonnes actions puisque la SPA de canches où je dépose ces déchets les envoie dans un centre de recyclage et récupère tous les bénéfices pour acheter du matériel et de la nourriture pour les animaux de leur centre.

Vous pouvez donc me déposer dans ma cour ou à me donner directement à la sortie de l'école : vos dosettes Tassimo et dosettes Dolce gusto usagées, les gourdes de compotes et produits laitiers de n'importe quelle marque, vos bouteilles de produits Febreeze, vos bouchons de bouteilles, et vos tubes

de dentifrices de n'importe quelle marque.

Et pour finir, je récolte également en collaboration avec le zoo de Beauval, les tablettes et les téléphones portables inutilisés même avec leur écran cassé.

Merci à tous pour votre collaboration.



PORTE OUVERTE

Nous vous invitons à la porte ouverte de notre pommeraie de pommes à couteaux en conversion biologique

Samedi 16 mai 2020

de 14h 00 à 16h 00

Présentation des pommiers, des différents outils utilisés et des travaux effectués.

Céline et Thomas MONTAIGNE

9 rue du Tillolet

80250 CHAUSSOY-EPAGNY

06.25.35.52.95

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES:



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr;
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr;
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



© PHOTO: G. V. 2017

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU 16 JUILLET 2019**

Date convocation : 5 JUILLET 2019

Date affichage : 22 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize juillet à 20 h 30, le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Germain MONTAIGNE, Maire.

PRÉSENTS : Mrs MONTAIGNE Germain, OPSOMER Denis, BOURGEOIS Paul-Emile, CAZIN Grégory, DUEZ Franck, LEJEUNE Jean-Claude, Mmes ROUSSEL Régine, MONTAIGNE Céline TOUSSAINT Sophie, DENEUX Marie-France

ABSENTS: LEGRAND Serge, PIQUET Frédéric, CHARLOT Vincent et FOURNIER Clément

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BLANCKAERT Marie-Hélène

Approbation du PV du conseil municipal du 11 avril 2019

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé sans remarque.

ORDRE DU JOUR :

Délibération pour création d'emploi permanent de la secrétaire de mairie

Bilan des travaux

Questions diverses

Création emploi permanent de secrétaire de mairie

Le maire expose qu'il est nécessaire de créer à compter du 1^{er} septembre 2019 un emploi permanent de secrétaire de mairie dans le grade d'adjoint administratif contractuel à temps non complet, à raison de 21 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de créer l'emploi permanent de secrétaire de mairie.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Bilan des travaux

- monument aux morts : les travaux vont commencer.
- peinture : la peinture des grilles du monument aux morts et autour de la mare a été faite.
- les sapins près du monument aux morts ont été coupés
- les chaises pour la salle des fêtes sont arrivées.
- les travaux de l'abri-bus d'Hainneville sont en cours.
- tous les néons d'une classe de l'école ont été changés.
- l'élagage a été fait.

Divers :

- ATSEM : Madame DETAND sera rattachée à l'école de Chaussoy pour un an. Le coût est pris en charge par la CCALN.
- le feu d'artifice du 14 juillet a été annulé pour cause de danger suite à la sécheresse.

Questions diverses

- Pour le journal de la commune et le site internet du village, Mr Duez se propose de prendre des photos et vidéos avec un drone volant des manifestations produites sur le terrain de foot de la commune. Il est habilité pour piloter un drone, dans le cadre d'une activité de loisir, sur les ter-

rains privés avec l'accord des propriétaires. Ne pouvant survoler les lieux publics, Mr Duez demande l'autorisation de survoler les terres agricoles de la commune de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE avoisinant le terrain de foot.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à Monsieur DUEZ pour survoler les terres agricoles de la commune avoisinant le terrain de foot en accord avec l'exploitant agricole."

- les terrains de boule nécessitent d'être refaits
- le terrain de jeux n'est pas entretenu
- des mégots sont jetés par terre devant la cantine et l'abri-bus.
- nous nous renseignons pour trouver une formation pour Isabelle pour la cantine à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2019**

Date convocation : 16 SEPTEMBRE 2019 **Date affichage :** 21 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt septembre à 19 h, le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Germain MONTAIGNE, Maire.

PRÉSENTS : Mrs MONTAIGNE Germain, OPSOMER Denis, BOURGEOIS Paul-Emile, CAZIN Grégory, DUEZ Franck, LEJEUNE Jean-Claude, PIQUET Frédéric, Mmes MONTAIGNE Céline et TOUSSAINT Sophie,

ABSENTS EXCUSES : ROUSSEL Régine ayant donné pouvoir à LEGRAND Serge, DENEUX Marie-France ayant donné pouvoir à MONTAIGNE Germain, CHARLOT Vincent et FOURNIER Clément

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BLANCKAERT Marie-Hélène

ORDRE DU JOUR :

- Projet construction de fosse de stockage digestat annexe d'une unité de méthanisation déposé par la SAS BIO AGRI ENERGIE**
- Questions diverses**

Projet construction de fosse de stockage digestat

Le maire expose que la SAS BIO AGRI ENERGIES a déposé une demande de permis de construire pour une fosse de stockage digestat annexe d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune.

Les habitants de la commune se sont inquiétés quant aux nuisances pouvant être apportées par ce projet.

Les associés de la SAS BIO AGRI ENERGIES, présents dans la salle, ont exposé le projet et répondu aux questions des personnes présentes.

Il en ressort que la construction est trop près des habitations et risque de causer des nuisances de par sa proximité. Les habitants refusent totalement l'endroit choisi et sont prêts à contester l'éventuelle délivrance d'un permis de construire.

Les associés de la SAS BIO AGRI ENERGIES se sont engagés à chercher une solution d'éloignement.

Le conseil municipal a délibéré à la majorité - huit voix contre – 3 voix pour – un blanc.

Le conseil municipal demande l'éloignement du projet.

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

URGENCES

Pompiers : **18** SAMU : **15** Gendarmerie : **03 22 42 47 17**
Appel d'urgence européen : **112** Accueil sans Abri : **115**
Services aux malentendants : **114** Enfants disparus : **116 000**
Allô Enfance maltraitée : **119**

MEDECINS AILLY - SUR - NOYE

Dr Abdellatif Fazia.....60 r Sadi Carnot 03 22 41 02 24
Dr Breton Frédéric.....60 r Sadi Carnot 03 22 41 15 15
Dr Vigreux Ludovic.....60 r Sadi Carnot..... 03 65 65 62 30
Dr Thomas E/ Dr Hordé C.....43 r Sadi Carnot 03 22 41 10 20

ORTHOPHONISTE Ledoux Caroline60 r Sadi Carnot 03 22 44 35 28

PSYCHOLOGUE THOURAIN ISABELLE .. 60 R SADI CARNOT 06 88 00 95 08

SAGE FEMME GRESSIER FLORENCE.....3 R SADI CARNOT 06 80 74 30 06

INFIRMIERE (ASS.AZALÉE) MERCIER PAULINE..60 R SADI CARNOT.....07 86 49 39 77

PHARMACIE AILLY - SUR - NOYE

Detoisien 2 pl dr Binant..... 03 22 41 01 28
Fax... 03 22 41 09 96

INFIRMIERS (CABINETS, SOINS À DOMICILE)

Delforge Julien
Johns Anne.....60 r Sadi Carnot.....03 22 41 07 77
Blondeau Olivier..... 60 r Sadi Carnot..... 03 65 65 62 32
Pottier Joseph 60 r Sadi Carnot..... 06 82 02 26 49
Fontaine Annabelle 3 r Sadi Carnot..... 03 22 47 14 55
Lotteau Jonathan 3 r Sadi Carnot..... 06 35 13 01 65
Bordeux Stéphane 26 r Sadi Carnot..... 03 22 41 18 10
Perrier Melissa..... 26 r Sadi Carnot..... 03 22 41 18 10
Bazin Sandrine 60 r Beaujour (Sourdon)..... 03 22 41 45 18

KINESITHERAPEUTES

Rue Sadi Carnot (AILLY SUR NOYE)	Rue du Temple (JUMEL)
Nogués Isabel / Lefay Christophe/ Chantriaux Stessy	Pascoli Léa Delgove Clémence
03.22.41.48.06	03.22.47.60.50

MAIRIE

Horaires

LUNDI

14 h à 16 h 30

MERCREDI

14 h à 16 h 30

SAMEDI

10 h à 11 h 30

Secrétaire

Marie-Hélène

BLANCKAERT

☎ 03 22 41 50 28

Directeur de publication

GERMAIN MONTAIGNE

Rédaction

M.FRANCE DENEUX

RÉGINE ROUSSEL

DENIS OPSOMER

SERGE LEGRAND

SABINE CAZIN

Conception graphique

CELINE MONTAIGNE

Contributions

MÉLANIE BAUDESSON

CLAIRE LOBBÉ

DENIS PIERRE

NICOLE PAUCHET

MICHEL BARBIER

DOROTHÉE DELARUE

SABINE CAZIN

MARIE-HÉLÈNE

BLANCKAERT

CÉLINE MONTAIGNE

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

MERCREDI
4 MARS 2020

MERCREDI
2 SEPTEMBRE 2020